Centre de services scolaire des Patriotes
Québec

De La Broquerie

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
LE MARDI 24 JANVIER 2023 À 18 H 15
PROCÈS-VERBAL

Membres présents	Membre(s) absent(s)
Madame Josyanne Charron, directrice	Monsieur Jacques Pomerleau, parent
Monsieur Yves Auffret, président	Madame Geneviève Lebrun, parent substitut
Madame Anne-Maud Viau, parent et présidente substitut	
Madame Aurore Nicolet, parent	
Madame Caroline Authier, parent	
Madame Caroline Leduc, parent	
Madame Mariève Cossette, parent substitut	**Invité(s) - Public**
Madame Véronique Cadrin, enseignante	
Monsieur Vincent Tremblay, enseignant	
Madame Anne-Valérie Lefort, enseignante	
Madame Nathalie Anne Nesterenko, enseignante substitut	
Madame Carol Dionne, éducatrice spécialisée	
Madame Sophie Lapointe, technicienne du service de garde	

Cette année, il n'y a pas de représentant des professionnels dans la formation du CÉ. Il n'est pas obligatoire d'avoir un professionnel parmi les membres du CÉ.

1. **Ouverture de l'assemblée, vérification du quorum et mot du président**

   L'assemblée débute à 18h20.

2. **Détermination du temps de rencontre**

   L'assemblée terminera lorsque tous les points de l'ordre du jour auront été abordés.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour du 24 janvier 2023**

   Monsieur Auffret fait la lecture de l'ordre du jour.

   Adopté par madame Carol Dionne

   CE22-23-13

4. **Adoption du procès-verbal du CÉ du 22 novembre 2022**

   Adopté par madame Sophie Lapointe

   CE22-23-14

5. **Suivi au procès-verbal du CÉ du 22 novembre 2022**

   Madame Caroline Authier était présente lors du dernier CÉ.

   Le comité qui supervise l'ajout de la classe extérieure a terminé de créer le dossier qui sera transmis à des fins de subventions auprès du gouvernement.

6. Dénonciation d'intérêt

Aucun intérêt à dénoncer

7. Parole au public

Aucun public

8. Formation obligatoire des membres (discussions ou questions)

Les nouveaux membres sont satisfaits, jusqu'à maintenant, du visionnement des différentes capsules de la formation.

9. Points de la direction d'établissement

9.1. Grille horaire (approbation)

La grille est présentée au conseil d'établissement. En raison du transport scolaire, les heures de début et de fin de journée ne peuvent pas être modifiées.

Approuvé par monsieur Yves Auffret

CE22-23-15

9.2. Grille-matière (approbation)

La grille est présentée au conseil d'établissement. Chaque école est libre de choisir la forme d'art offerte aux élèves : musique, art dramatique ou danse. Ici, à l'école, le 1er et le 2e cycle font de la musique et les élèves du 3e cycle font de l'art dramatique. Si une école désire augmenter le nombre d'heures prescrit par le ministère pour une des matières, comme l'anglais ou l'éducation physique, une démarche de création de projets pour un programme particulier est à suivre.

Approuvé par madame Caroline Leduc

CE22-23-16

9.3. Photos scolaires (information/discussion)

Le conseil doit réfléchir à poursuivre avec la compagnie « La Boîte Blanche » pour les photos scolaires 2023-2024 ou à faire appel à une nouvelle compagnie. Une décision sera prise lors de la rencontre de février.

9.4. Traiteur

Le service offert par la compagnie « Innov Santé » est grandement apprécié. Les repas supplémentaires sont congelés et offerts aux élèves dans le besoin. Le conseil décide de poursuivre, pour l'année scolaire 2023-2024, avec cette compagnie.

Approuvé par Sophie Lapointe

CE22-23-17

9.5. Révision du projet éducatif (information)

Un diaporama est présenté afin de bien expliquer ce qu'est un projet éducatif. Un comité a également été formé dans le but de travailler sur la confection du nouveau PEVR et du nouveau projet éducatif de l'école. L'analyse du contexte actuel de l'école sera faite, par le comité, au printemps. La vision et les valeurs de l'école ont été déterminées par les membres du personnel et il a été décidé que ceux présents actuellement seront conservés

Énoncé de la vision de l'école : Au coeur De La Broquerie, ensemble on grandit, ensemble on réussit!

Valeurs de l'école : Respect – Collaboration – Attitude positive – Engagement

Les orientations, les enjeux, les objectifs et les cibles du CSSP seront présentés prochainement à la direction. Les rôles du comité d'élaboration du projet éducatif et l'échéancier sont présentés aux membres du CÉ.

9.6. Critères de sélection de la direction d'établissement

Les critères de sélection 2022-2023 sont reconduits pour l'année scolaire 2023-2024. Les termes « École Verte Brundtland » sont modifiés pour les termes « Comité ACTES ».

Approuvé par Vincent Tremblay

CE22-23-18

10. Droits de parole

10.1 Enseignants

Le mois de décembre a été ponctué par de nombreuses activités. Le Comité des Fêtes de l'école avait organisé un calendrier de l'avent. Lors de chaque journée d'école du mois, une surprise ou une activité attendait tout le personnel de l'école et tous les élèves : un courrier de cartes de vœux, des friandises chocolatées ou sucrées, des récréations prolongées, un Just Dance de Noël, un plaisir de lire, la confection de mandalas de Noël, lecture d'albums de Noël, Bingo de Noël et thématiques vestimentaires quotidiennes lors de la dernière semaine. Le déjeuner de Noël et le visionnement d'un film ont été reportés au retour des vacances, puisque la journée du 23 décembre fut une journée de tempête.

Une activité-récompense, en lien avec l'objectif lancé aux élèves par le Comité Mode de Vie (des entrées calmes et silencieuses), s'est déroulée le 13 décembre dernier. Il s'agissait d'une partie de cachette dans le noir où les enseignants devaient trouver les élèves de leur groupe cachés dans l'école.

Les élèves du 2e cycle ont assisté, le 20 décembre dernier, à un spectacle de l'Orchestre symphonique de Longueuil, dirigée par le célèbre violoniste québécois, Alexandre Da Costa. L'orchestre a interprété une dizaine de mélodies tirées de divers films de Disney.

Le soir même, Philippe Néron, enseignant en art dramatique, recevait les parents des élèves du 3e cycle pour un spectacle-bénéfice. Le prix d'entrée était à la discrétion des parents présents. Les fonds amassés, soit la somme de 1 500$, ont été remis au Centre d'entraide de Boucherville.

Le mardi 17 janvier, le président du Syndicat Champlain et d'autres représentants du syndicat sont venus rencontrer le personnel de l'école. Ils désiraient recueillir l'opinion du personnel quant au projet pilote « aide à la classe ». Les enseignants et le personnel du service de garde ont pu manifester leur enthousiasme quant à ce projet et la nécessité que celui-ci se poursuive pour les années à venir.

10.2 Service de garde

Maison des Jeunes 3e cycle

Reprise de l'activité pour les élèves du 3e cycle inscrit au SDG, du 2 février au 6 avril 2023

DJ Édouard 14 février midi

Un élève du 3e cycle offrira à tous les élèves de l'école une prestation de DJ, le mardi 14 février (Saint-Valentin), à l'heure du diner. Il a été convenu que tous les élèves dîneront dans les classes. Une fois le repas terminé, ils se rendront au gymnase pour la prestation de DJ Édouard et pourront danser.

Inscriptions 2023-2024 école

30 janvier au 10 février 2023, à l'école, pour les nouveaux élèves et Mosaïk pour les élèves déjà inscrits à l'école

Inscriptions 2023-2024 SDG et DINEURS

20 au 29 mars 2023 via Mosaïk. Sophie fera parvenir aux parents le document qui explique au mieux la différence entre les 2 services afin de les aider à faire le choix le plus approprié pour leurs besoins.

Sorties 2023-2024

Sophie a débuté la programmation pour l'année scolaire 2023-2024.

Elle attend des contrats de réservation pour 3 sorties : Clip & Climb (25 oct.), Funtropolis

(23 nov.) et Zoo en hiver (15 fév.) Les 23 novembre et 15 février sont des dates auxquelles les enseignants rencontrent habituellement les parents pour faire suite aux communications (bulletins). Comme il y a un grand nombre d'enfants qui sont inscrits à ces journées pédagogiques et que les locaux doivent être partagés, le SDG essaie de faire une sortie lors de ces journées. Quand Sophie aura reçu les confirmations des disponibilités, elle demandera une soumission aux autobus afin d'établir un coût approximatif. Elle devrait être en mesure de nous demander l'approbation pour ces sorties à la prochaine réunion du CÉ.

10.3 Soutien *(représenté par madame Carol Dionne)*

Un ajout de 10 heures de TES sera attribué à madame Catia Valois, la stagiaire de madame Carol.

Lors de la semaine du 6 février, un atelier sur l'image corporelle sera présenté aux élèves de 6e année.

Lors du mois de mars, l'organisme « Gang de choix » viendra visiter les élèves de 6e année pour les outiller à s'entourer de saines amitiés.

Le programme Ribambelle continue d'enseigner aux élèves la résolution de conflits, un besoin essentiel en cette période de guerre des forts de neige.

Madame Carol tient également à souligner l'apport positif du projet pilote « aide à la classe ».

10.4 Comité de parents *(représenté par monsieur Yves Auffret, substitut madame Aurore Nicolet)*

Lors des rencontres du 15 décembre et du 19 janvier, le CSSP a présenté la révision des politiques sur le transport scolaire et le service aux dîneurs.

Il y a eu des discussions animées et plusieurs questions ont été soulevées par les parents aux représentants du CSSP. Les parents ont exprimé le souhait que la politique aille plus loin en précisant, par exemple, la notion d'accompagnateur de l'élève qui utilise le transport scolaire, de l'obligation du conducteur de l'autobus de ramener un élève au service de garde, si un accompagnateur n'était pas présent pour le récupérer à l'arrêt de bus. Il est à noter que le comité de parents n'a pas le pouvoir de faire modifier une politique du CSSP. Il ne peut que formuler des recommandations. Il est à noter que ce point a été discuté en amont au CÉ avec madame Josyanne.

Pour le service aux dîneurs, plusieurs parents ont rapporté aux représentants du CSSP comment le service est administré dans leur école; comment les élèves vivent et parfois subissent les comportements du personnel à l'heure du repas. Il a également été

mentionné la pression que subissent les élèves pour qu'ils terminent rapidement de manger ou de manger au moins la moitié de leur repas avant d'aller jouer. La gestion de la boîte à lunch a également été soulevée. Les parents ont exprimé le souhait que la politique vienne préciser les comportements à adopter par le personnel. Les représentants du CSSP ont mentionné que la politique ne sert pas à cela.

Il est à noter que le personnel du SDG de l'école de la Broquerie a reçu une formation en lien avec la gestion des dîners, des commentaires à formuler ou ne pas formuler quant au lunch des enfants et la vigilance au niveau de l'appétit de tous et chacun.

10.5 OPP *(représenté par madame Virginie Huard)*

Aucun membre présent lors du CÉ

10.6 Parents

Aucune information à ajouter

11. Varia

11.1 Projets/Financement

Il serait intéressant de sonder les élèves sur les projets qu'ils désireraient voir se réaliser au sein de l'école. Un formulaire FORMS pourraient être envoyé aux élèves à ce sujet. Des projets, tel le réaménagement du terrain de soccer en partenariat avec la ville de Boucherville, une serre intérieure et l'acquisition du système LÜ, ont déjà été manifesté par des membres du CÉ. Une tournée des classes, menée par le président du CÉ, pourrait se tenir en septembre prochain dans le but d'ouvrir le dialogue quant aux projets à réaliser dans l'école.

11.2 Courrier familial

Des informations du conseil d'établissement pourraient être transmises aux parents via le courriel familial.

11.3 Communications aux parents

Il est impossible de cibler les parents qui n'ont pas payé les différents frais lors des envois massifs de courriels de rappel. C'est pour cette raison que tous les parents reçoivent les avis de rappel.

L'initiation au ski de fond est offerte aux élèves de la 2e à la 6e année et non de la 1re année à la 6e année.

12. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 21 février à 18h15.

13. Levée de l'assemblée

L'assemblée termine à 20h10.

Proposé par madame Véronique Cadrin

Yves Auffret	Josyanne Charron
Président	Directrice